



À Air France et ailleurs Qui sème la misère, récolte la colère !

Depuis 10 jours, il y a une déferlante médiatique au sujet d'Air France. Pas pour dénoncer la direction de cette entreprise qui veut mettre à la porte 2 900 salariés, mais pour condamner le fait que deux dirigeants ont perdu la chemise à l'issue de la réunion lors de laquelle le plan de suppressions de postes était annoncé.

Pire, lundi 12 octobre, 6 salariés d'Air France ont été arrêtés à leur domicile comme de vulgaires criminels. 5 d'entre eux sont poursuivis pour des « violences volontaires en réunion », et « entrave au déroulement d'un comité d'entreprise », des faits commis le 5 octobre dernier et passibles de 5 ans de prison. Ils ont été retenus presque 48h en garde à vue.

De quoi seraient-ils coupables ? D'avoir laissé exploser leur colère parce que leur avenir, leur vie et leur famille sont en danger ? D'avoir dit non aux 2 900 licenciements secs annoncés par la direction ?

Du côté des journalistes et des politiciens, du FN à Hollande, Valls, Macron, Sarko, Fillion... tous disent que les travailleurs d'Air France se seraient « conduits comme des voyous », et tous ces gens-là, hostiles au monde du travail, poussent finalement au licenciement de ces salariés qui ont manifesté leur colère.

Mais pas un mot de leur part pour s'en prendre à la violence qui consiste à détruire des milliers d'emplois et à plonger des familles entières au chômage ! Le 1^{er} ministre est même allé apporter son soutien aux directeurs d'Air France qui licencient et il envoie sa police arrêter des salariés. Il a choisi son camp.

Les licenciements, ceux qui nous poussent au chômage et dans la pauvreté, sont rarement poursuivis en justice. Non seulement ils ne perdent rien : ni leur travail, ni leurs revenus, mais en plus ils arrivent à se faire passer pour des victimes !

Tous voudraient nous faire croire que ce qui serait bon pour l'entreprise, serait bon pour toute la société... Mais pour nous, les salariés, comment pourrait-on croire que c'est une bonne chose d'être jeté au chômage ?

Nous qui faisons tout tourner, qui fabriquons toutes les richesses, quel intérêt aurions-nous à être solidaires de patrons et d'actionnaires qui bloquent nos salaires, aggravent nos conditions de travail, suppriment des emplois ou ferment des usines ?

A Air France, comme chez Renault, PSA, Toyota, les services publics ou ici Punch, on nous impose depuis des années des sacrifices, des salaires insuffisants, des conditions de travail qui nous démolissent physiquement et moralement... sous le faux prétexte que ce serait la condition pour garantir notre emploi.

Mais les patrons n'en ont jamais assez, et finalement, tout ce que nos sacrifices garantissent, ce sont les profits et la fortune des actionnaires... et de nouveaux sacrifices demain.

Les voyous, ce sont les patrons qui décident, dans le secret des conseils d'administration, de rayer des usines de la carte, de virer les CDD, d'augmenter les charges de travail même si ça va démolir la santé de centaines de travailleurs, de baisser des primes et les salaires... car cela veut dire plus de bénéfices pour eux !

La violence est du côté des patrons comme celui d'Air France-KLM, Alexandre De Juniac. Lui qui s'en prend au statut des pilotes alors que son salaire annuel est de 650 000 €, lui qui voudrait revenir sur l'interdiction du travail des enfants, reculer l'âge de la retraite, supprimer les 35h... Et il ne trouve pas immoral, ça ne le révolte pas, que dans certains pays comme le Qatar, les travailleurs finissent en prison quand ils font grève !

Stop aux licenciements



Tout comme ces délégués CGT des chantiers navals de Saint Nazaire qui ont refusé de serrer la main au Président de la République Hollande pour protester contre les attaques anti-ouvrières à Air France, nous sommes pleinement solidaires des salariés d'Air France, comme de tous les travailleurs qui ne se laissent pas faire quand on s'attaque à leur emploi, leur condition de travail ou leur salaire.

**Le monde ouvrier doit défendre ses intérêts,
halte aux poursuites, aucune sanction.**

